

COMMUNIQUÉ de M. Michel COSTITCH (Président Délégué de la Commission de Motocross)

A l'intention des pilotes Alsace Lorraine,

Le Moselle Moto-Club, après une édition 2021 compliquée a su rebondir en 2022 en nous proposant une organisation de qualité, et ce malgré des conditions climatiques particulièrement éprouvantes.

Il semblerait que les conditions météo de ce week-end soient semblables à celles de l'an passé. Les dirigeants du Moselle Moto-Club m'ont assuré de la mise en œuvre du même dispositif pour la préparation et l'arrosage du circuit avant et pendant la manifestation. Je leur fais entièrement confiance.

Concernant le schéma particulier du déroulement de ce week-end à Rozerieulles, j'assume complètement le fait d'avoir demandé aux délégués de pilotes présents à Thionville de valider ma proposition consistant à fusionner les séances d'essais libres et chronométrés en une seule séance plus longue. (5mns libres + reste de la séance chronométrée). Ceci afin de ne pas supprimer les catégories 50cc et 65cc.

A la base, ceux sont les catégories 85cc ou 125cc qui auraient dû être retirées du programme. Pour rappel, suite à l'annulation de Cernay les 65 cc n'avaient toujours pas d'épreuve de championnat Grand Est de prévue, et leur saison se réduisait à 5 épreuves si le Moselle Moto-Club les avait retirés de son programme.

Concernant la catégorie 85cc, à aujourd'hui, il y a 53 pilotes inscrits à Rozerieulles. J'ai demandé à ce que les pilotes les moins rapides des épreuves précédentes soient d'ores-et déjà basculés avec les 65 cc, et ce dès la séance d'essais, afin d'équilibrer les deux catégories et optimiser au maximum la sécurité et le bon déroulement des manches. Sur la base des résultats de ce début de saison, les pilotes les moins rapides en 85cc évoluent au même rythme que les 65cc mid-pack.

Les pilotes concernés seront directement prévenus par e-mail et les prégrilles seront affichées dès le samedi soir sur place.

Je vous demande donc de faire preuve de solidarité. A titre indicatif, ce schéma exceptionnel réduit le temps de roulage de 7 minutes par catégorie sur la journée. Plusieurs erreurs s'étant glissées dans l'horaire publié hier soir, vous trouverez en annexe la bonne version avec les temps de roulage corrigés. Celle-ci est définitive.

Je voulais également vous préciser que les droits d'engagement que vous versez à chaque épreuve reviennent à 90 % aux clubs organisateurs et non pas à la Ligue comme beaucoup aiment à laisser croire. Dernière chose et non des moindres, le Moselle Moto-Club a dans ses rangs près de 150 licenciés. Il y a actuellement une petite douzaine de bénévoles dont très peu de pilotes qui travaillent d'arrache-pied sur le circuit pour que vous passiez un bon week-end. Ce regrettable constat est valable également pour tous les autres clubs organisateurs.

Je demande à chacun de prendre conscience de l'importance de son implication au sein de notre petite communauté.

Je vous demande de me faire confiance.

M. Michel COSTITCH
Président Délégué de la Commission de Motocross